



## Compte rendu CDEN du 9/11/2023

- Lectures des déclarations liminaires (FSU, UNSA, FO, SGEN, SNALC)

Minute de silence à la demande de la FSU pour rendre hommage à notre collègue Dominique Bernard assassiné le 13 octobre 2023.

- Réponses aux déclarations

### **Préfet :**

- Sur les questions de sécurité évoquées dans les déclarations

La sécurité des établissements est à l'étude notamment sur les accès, les clôtures. Les effectifs de l'opération Sentinelle ont été portés à 7000 pour assurer la sécurité et deux sections patrouillent dans le département aux abords de certains établissements.

Le niveau vigipirate a été relevé à son plus haut niveau mais les manifestations ne sont pas interdites notamment celles organisées dans les écoles pour les fêtes de fin d'année. Le préfet encourage les enseignants à s'investir dans ces manifestations.

Concernant la lutte contre le réchauffement climatique, il existe un fonds vert de 2 milliards d'euros qui peut être utilisé. Il y a une étude globale sur le bilan énergétique des collèges. Celle-ci pose la question de la pérennité de certains petits établissements.

### **Réponses de la DASEN sur les sujets suivants :**

- L'attaque du 13/10 a fortement ébranlé la communauté éducative. Le travail de sécurisation des établissements était déjà engagé même s'il reste perfectible. Les établissements scolaires n'ont pas vocation à devenir des forteresses imprenables et il y a nécessité à réfléchir à une éducation à la sécurité afin de développer des réflexes en cas de danger.
- Harcèlement scolaire.

En cette journée consacrée au harcèlement, les élèves des écoles, collège et lycée sont amenés à remplir un questionnaire anonyme afin de savoir s'ils ont peur. La directrice académique reconnaît le rôle important et néfaste des réseaux sociaux dans ce phénomène. Si des situations relèvent de différents entre familles, aucune parole d'élève ne doit être oubliée ou minimisée. Tout doit être traité.

Pour signaler un problème il existe l'application « faits d'établissements »

Pour le 1<sup>er</sup> degré les signalements sont étudiés à la DSDEN, pour le 2<sup>nd</sup> degré, c'est au niveau du rectorat.

Tous les mercredis matin, le recteur analyse toutes les situations de harcèlement remontées.

- Revalorisation salariale.

La DASEN rappelle que c'est le socle qui constitue la revalorisation et non pas le PACTE. L'état a investi 3 milliards d'euros.

Le PACTE n'a pas été boudé par les personnels et permet de rémunérer des missions prises en charge qui ne l'étaient pas jusque-là.

- Les effectifs

La diminution des moyens est moins importante que la baisse des effectifs, il y a une augmentation du taux d'encadrement des élèves dans les écoles et au collège. Chaque année, il y a des créations d'ULIS par conséquent, la DASEN s'offusque du tableau noir brossé par la majorité des représentants des personnels concernant la carte scolaire. Pour la FSU, même s'il y a eu des ouvertures, cela n'est pas suffisant eu égard aux besoins et aux conditions de travail (cf déclaration préalable)

- 1) Approbation du procès verbal du CDEN de février

Le PV est adopté

- 2) Bilan de rentrée (diaporama)
  - Dans le 1<sup>er</sup> degré

## **M. l'INA**

Evolution du nombre d'écoles selon le nombre de classe avec une augmentation des classes de taille moyenne

259 écoles (2 à 4 classes) soit 55,7%

204 écoles (5 classes et plus) soit 43,9%

Les effectifs : 1240 élèves en 2023. Les effectifs sont en baisse dans les 3 départements de l'académie

Si l'on compare les cohortes d'élèves par niveau, environ 6000 élèves de CM2 vont partir au collège contre 4 947 élèves de 3 ans entrants.

De façon générale, les effectifs baissent dans toutes les circonscriptions à l'exception de Villers Cotterêts.

Nombre d'élèves par classe :

La moyenne d'élèves par classe s'élève à 19,80 pour l'Aisne, 21.7 en France et 20.76 dans l'académie

Diminutions des effectifs dans l'éducation prioritaire mais aussi hors EP

Le P/E : nombre de postes pour 100 élèves augmente : 6.6 (02), 6.23 (acad)

Evolution dans le privé : les effectifs diminuent également dans le privé.

La part des classes GS/CP/CE1 avec au plus 24 élèves par classe s'élève à 93,6%

Mise en place des dédoublements : GS : 88.1% ; CP/CE1 : 95.5 %

- 2<sup>nd</sup> Degré

**Dasen :**

Evolution des effectifs en collège : -224 élèves

Baisse également dans le privé

Evolution des dispositifs pour les élèves à besoins particuliers :

856 élèves en SEGPA (en baisse)

928 en Ulis (en hausse)

203 en UPE2A (en hausse)

1400 accompagnants des élèves en situation de handicap : augmentation importante du nombre d'AESH depuis quelques années. L'accompagnement individuel et collectif s'améliore

Nombre d'élèves par division :

25,5 (France)

24.7 (acad)

24.4 (02)

Nombre d'élèves par division en Education Prioritaire : 22.3

63 dispositifs ULIS dans le département dont 44 en collège, ouverture d'environ 3 par an depuis plusieurs années

Atelier relai, classe relais et micro collège de La Fère pour aider les élèves en difficultés

- Résultats aux examens

DNB :

L'Aisne : 83.7 %

L'académie : 85.9%

National 89.1%

Mieux qu'en 2022. Le décrochage était dû à l'absence de rattrapage pour les élèves ayant entre 8 et 10 pour revaloriser le diplôme.

Baccalauréat :

L'Aisne : 87.8 %

L'Académie : 89.1 %

National : 91%

Filière générale : 95,3%

Filière Technologique : 86,5%

Filière professionnelle : 77,9%

Le Bac pro est en décrochage.

On a une baisse des effectifs en SEGPA que les services expliquent par les refus des familles et une nette orientation vers les classes ULIS.

- Rythme scolaire

Organisation du temps scolaire : 9 écoles ont des changements d'horaires notamment à cause du ramassage scolaire

11 écoles publiques + 1 privée passent à 4.5 jours de classe/semaine.

- Politique éducative

Le pacte

Pour le 1<sup>er</sup> degré : 2 200 parts (principalement octroyées pour le soutien au collège, devoirs faits et stage de réussite)

Pour le 2<sup>nd</sup> degré : 1 900 parts octroyées. (31% pour le RCD) et 39.8% devoirs faits.

- Réforme du lycée pro

Nouveautés soulignées : la rémunération des stages et une personne responsable du lien avec les entreprises

23 projets CNR en lycées et collèges

222750.29 euros débloqués environ 9600 euros /projet dans le 2<sup>nd</sup> degré.

- Renouvellement des délégués départementaux

6 nouveaux candidats et 2 démissions

Avis favorable du CDEN